



Annick Le Loch

Députée du Finistère



LETTRE D'INFORMATION

Juillet-Août 2015

EN SEANCE...

Une réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales

Un projet de loi a été définitivement adopté afin que l'ensemble des citoyens remplissant les conditions pour s'inscrire sur les listes électorales, qui n'ont pu s'inscrire avant le 31 décembre 2014, puisse être en mesure de participer aux élections régionales qui doivent se tenir en décembre 2015. Ce texte permet également l'inscription volontaire des jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans au plus tard la veille du scrutin de décembre 2015 dans l'hypothèse où ils n'auraient pas bénéficié de la procédure d'inscription d'office, ainsi que l'inscription des personnes qui acquerront la nationalité française ou recouvreront l'exercice du droit de vote à cette même date.

Le rapprochement entre la date butoir d'inscription sur les listes électorales et le moment où se déroule le scrutin permettra d'obtenir un corps électoral plus sincère, un corps électoral basé sur des listes électorales plus représentatives, ne négligeant pas les défauts de participation citoyenne dus à des complexités administratives ou des procédures qui méritent d'être modernisées ou adaptées à la mobilité grandissante des citoyens. Il était de la responsabilité du législateur de prendre une telle mesure rapprochant les citoyens de leurs instances démocratiques.



Pour un accueil digne et une intégration réussie des étrangers en France

La France est un pays d'immigration et d'accueil depuis plusieurs siècles. Les mesures contenues dans le projet de loi relatif aux droits des étrangers, adopté en première lecture, poursuivent ces valeurs tout en combattant l'immigration illégale.

L'intégration des étrangers présents sur le territoire est facilitée en généralisant notamment le titre de séjour pluriannuel pour l'ensemble des étrangers après un an de séjour en France.

Le droit au séjour des étrangers malades est rétabli afin de respecter le droit universel d'accès aux soins.

L'attractivité de la France est développée et la mobilité encouragée via la délivrance des « passeports talents ».

Enfin, des dispositions ont été adoptées afin de lutter contre l'immigration irrégulière dans le strict respect des droits fondamentaux.



A LA TRIBUNE...

« Je corédige un rapport, qui sera présenté en octobre, sur la première année d'application du volet de la loi sur la consommation consacré aux relations entre les fournisseurs et les distributeurs.(...) J'en ai acquis deux convictions.

D'une part, la guerre des prix à laquelle se livre la grande distribution ne profite à personne, surtout pas aux fournisseurs qui voient leurs marges s'amoinrir pour faire face aux exigences toujours plus grandes des distributeurs. Nous en voyons les conséquences sur l'amont des filières, notamment au niveau des productions agricoles.

D'autre part, la loi ne règlera pas tout. Il faut sortir de l'hyper-conflictualité des relations commerciales pour développer des partenariats économiques, créer de la confiance.

Il faut changer d'état d'esprit : négocier et non tuer, et le faire loyalement. Il s'agit de créer de la valeur tout au long de la chaîne de production, de l'agriculteur au distributeur. À cet égard, je veux saluer la méthode du Gouvernement et du ministre : renfort de la médiation adoptée dans la loi d'avenir pour l'agriculture ; organisation de tables rondes ; création de comités de suivi. »

Commission des affaires économiques - 22 juillet 2015

Table ronde sur la crise des filières d'élevage avec Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture

MES ACTIONS



- J'ai **interrogé le Gouvernement, notamment sur** :
 - l'hypothèse d'un transfert de la gestion des procédures de dédouanement de Brest vers Rennes,
 - la place de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales (CEPC) dans la résolution de la crise agricole,
 - la prise en compte de la pénibilité de l'action des sapeurs-pompiers volontaires,
 - la question du financement des formations pour les marins demandeurs d'emploi au titre du compte personnel de formation.
- J'ai **informé** ceux qui m'ont saisie, notamment :
 - le Secours Catholique sur le projet de loi relatif au droit des étrangers,
 - l'Association des Maires Ruraux de France sur le plan d'accompagnement prévu pour la poursuite de la modernisation de la télévision numérique terrestre.

RENCONTRES ET ECHANGES

J'ai rencontré, notamment :

- **M. Philippe Chalmin**, Président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires et **M. Francis Amand**, Médiateur des relations commerciales agricoles, lors de la table ronde de la Commission des affaires économiques, portant sur la situation concurrentielle et l'évolution des prix dans le secteur agro-alimentaire,
- **des chefs d'entreprises du Réseau Entreprendre**,
- **l'Inspecteur d'Académie et le Recteur**, pour une présentation de la rentrée scolaire,
- **la Présidente et la Directrice de l'Association au Bénéfice de l'Insertion du Finistère (ABI 29)** lors de la visite du chantier de collecte et de tri de textiles,
- les représentants départementaux de la **Fédération Nationale des Pensionnés de la Marine Marchande**,
- **M. Patrick Pouyanné, PDG de Total**, que j'ai interrogé sur les conditions de l'exploitation pétrolière offshore,
- **le cabinet du Premier Ministre** pour un échange sur la gouvernance maritime, la recherche et l'innovation en mer, le transport maritime, la pêche et l'aquaculture.

J'ai participé à l'opération « fermes ouvertes » à **Poullan-sur-Mer** et **Mahalon**, à la réception du village vacances "Copain du Monde" du Secours Populaire à **Tréffogat**, au festival Mondial Folk à **Plözévet**, à la Garden Pâté Hénaff à **Pouldreuzic**, au festival de cinéma de **Douarnenez**, au comice agricole du Syndicat d'Elevage du Pays Bigouden à **Saint-Jean-Trolimon**, à la cérémonie commémorative des combats de Lesven à **Beuzec-Cap-Sizun**, à une réunion avec les **acteurs économiques et élus de Cornouaille** sur l'avenir de l'aéroport de Quimper,...



Table ronde le 27 juillet 2015 rassemblant les parlementaires et les agriculteurs de Cornouaille afin d'échanger sur les problèmes que connaît actuellement les filières agricoles

ET BIENTÔT...

- **Projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement (en seconde lecture)**
- **Projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine**



CONTACT : Résidence Pierre Pichavant
12 rue du Prat - 29120 PONT-L'ABBE

Tél. : 02 98 82 31 68 / Fax : 02 98 87 31 08
annick.leloch.deputee@orange.fr / annickleloch.com
Sur Twitter : @annick_leloch

MES COLLABORATRICES

En circonscription : Guénaëlle MARC / Anna FILY
Anne LOZACHMEUR
A l'Assemblée Nationale : Laure DUBUET—ROUTIER